

Programme du Diplôme Universitaire

Spécialité « Administration, Gestion et Développement des Associations »

<p>Mobiliser et optimiser l'engagement humain à l'œuvre dans une association</p> <p>Compétences : Coordonner l'engagement bénévole avec le travail des salariés afin que chacun apporte une valeur ajoutée identifiée. Recruter, former les bénévoles et entretenir leur implication pour pérenniser le fonctionnement et la gouvernance de l'association. Faciliter la cohésion et le travail en équipe pour développer le bien-être et l'efficacité dans son association. Communiquer, fonctionner et évaluer de façon à favoriser la transparence associative. Optimiser la gestion du temps des acteurs de l'association pour la rendre plus opérationnelle. Améliorer la connaissance de soi afin de faciliter la communication avec les autres, le travail en équipe, le développement de son potentiel et la gestion de situations stressantes et/ou conflictuelles.</p>	40h
<p>Co-construire un projet associatif partagé et fédérateur</p> <p>Compétences : Impliquer les parties prenantes de l'association en vue de mettre en place une réflexion collective pour planifier, analyser et décider des orientations stratégiques de l'association Mettre en place un diagnostic partagé comprenant l'état des lieux, l'analyse des forces/faiblesses (contexte interne) ainsi que les opportunités/menaces (contexte externe) de l'association. Etre capable de co-construire et de partager la vision, les valeurs ainsi que les missions de l'association. Etre capable d'identifier les axes prioritaires en cohérence avec les ressources, le territoire, les missions et l'objet de l'association. Mettre en place des évaluations planifiées du projet associatif afin de l'actualiser régulièrement.</p>	40h
<p>Développer les projets de l'association</p> <p>Compétences : Passer de l'idée à la conception, la négociation, la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet afin que l'association remplisse sa mission efficacement Maîtriser la stratégie de conception et de mise en œuvre d'une collecte de fonds afin de rechercher et diversifier efficacement ses ressources. Construire, entretenir et développer son réseau pour aboutir à de nouveaux partenariats. Aider à la mise en œuvre d'une stratégie de communication adaptée à sa structure pour favoriser son fonctionnement et son rayonnement. Automatiser les tâches répétitives de l'association grâce aux outils numériques et informatiques pour gagner en efficacité et en sécurité.</p>	40h
<p>Sécuriser le fonctionnement d'une association</p> <p>Compétences : Etre force de propositions au service du projet associatif afin de permettre aux élus de prendre des décisions stratégiques judicieuses. Comprendre le contrat associatif et les responsabilités de ses acteurs pour faire vivre sereinement son association. Comprendre les règles du droit social régissant les relations individuelles et collectives de travail afin de gérer les ressources humaines Connaître, respecter et utiliser les obligations et spécificités concernant la collecte des cotisations sociales des associations afin d'être en conformité avec l'URSSAF. Connaître, respecter et utiliser les spécificités fiscales associatives afin d'être en conformité avec la DGFIP. Etre capable de mieux comprendre les différents documents comptables annuels (bilan, compte de résultat et annexe) afin d'évaluer et d'éclairer la viabilité du projet associatif et son pilotage. Sécuriser et optimiser son poste de travail informatique afin de sauvegarder et préserver ses données numériques.</p>	40h

<p>Favoriser l'adaptabilité de l'association</p> <p>Compétences : Acquérir une démarche méthodologique à travers la rédaction d'un mémoire sur la mise en œuvre d'une recherche ou d'un projet de développement d'une association afin d'envisager des pistes d'innovations et/ou de résolutions de problèmes. S'exprimer et communiquer plus facilement à l'oral afin d'exposer ses idées et de convaincre un auditoire. Problématiser un sujet dans le but de le présenter dans son contexte, avec ses enjeux ainsi que les questions et débats qu'il soulève. S'interroger sur l'évolution de la société afin d'en anticiper les enjeux relatifs à l'avenir du secteur associatif.</p>	40h
Volume horaire total DU seul (dont 8 heures d'examen)	200h